

INSTITUT DE FORMATION Lucien Floury CLERMONT	MODE OPERATOIRE PLAN VIGILANCE ATTENTAT	Processus management
		Version 2

1. OBJET

Ce mode opératoire a pour objet de décrire les modalités du plan vigilance attentat de l'IF

2. DOMAINE D'APPLICATION

Formation en soins infirmiers et d'aides-soignants de l'institut de formation de CLERMONT.

3. REFERENCES

Instruction du 4 novembre 2016 relative aux mesures de sécurisation dans les établissements de santé

Le plan de sécurité du CHI

Guide à destination des présidents d'université, des directeurs d'établissement d'enseignement supérieur et des référents défense et sécurité

4. DETAIL DES MODALITES

1. Tenir à jour la liste des cadres formateurs formés à la GSU 2 et la liste des numéros de portable des professionnels de l'IF
2. Faciliter l'identification des professionnels de l'IF par le port de leur badge avec photo réactualisée
3. Réactualiser le guide adapté des bons réflexes qui reprend
 - a. La manière de caractériser la menace
 - b. La prise de décision évacuation ou confinement
 - c. La chaîne d'alerte interne
4. Informer et former les professionnels de l'institut et les étudiants et élèves chaque année universitaire
5. Vérifier l'affichage dans toutes les salles de cours du numéro d'alerte et de la checklist des informations à donner
6. Travailler en partenariat avec la cellule vigilance environnementale de l'établissement support
 - a. Informer les personnes concernées par la sécurité au CHI des dispositions particulières afin de verrouiller la chaîne d'alerte interne et organiser l'accès aux documents (plans, clés, alarme..) si intervention des forces de l'ordre
 - b. Fournir un trombinoscope des étudiants et élèves au 15 septembre de chaque année pour les ESI et pour les EAS
 - c. Fournir avant la rentrée universitaire le calendrier annuel signifiant la présence des promotions à l'IF (alternance IF / stage)
 - d. Fournir l'organigramme réactualisé en septembre de l'ensemble des professionnels de l'IF
 - e. Informer en amont des dates des portes ouvertes et des Epreuves de sélection
 - f. Mettre en œuvre si possible les actions d'équipements de sécurité (téléphone, barres de porte...sonnerie distincte de celle de l'incendie.)
7. Transmettre toutes les informations ci-dessus (par le biais de la cellule vigilance) aux autorités en interne et en externe
8. Tester le dispositif au moins une fois par an par un exercice de mise en situation (chaîne d'alerte et protection des personnes) et débriefer ensuite pour améliorer

E VALIDATION

	Nom et fonction	Fonction	date
Rédaction / Vérification	Mme BECU Sophie	Directeur des soins IF	Juillet 2017
Présentation/ Vérification	MR SANSEPEE	Ingénieur hospitalier Vigilance environnementale	Aout 2017
Validation	Mr MARTINO	Directeur du CHI	Septembre 2017
Rédaction / Vérification	Mme BECU Sophie	Directeur des soins IF	Décembre 2021

Date d'application : septembre 2017